

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 976

Rubrik: Europe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un livre utile

(ag) L'Europe, c'est le grand sujet. Historiens, économistes, porte-paroles de l'industrie, des banques, des syndicats, de l'agriculture, hommes politiques, journalistes, tous jouent sur ce thème leur partition. La formation de l'opinion publique est peut-être à ce prix d'inflation verbale.

Dans ce tout-venant, à signaler un livre exceptionnellement utile: *La Suisse et son avenir européen*¹. Il s'agit de la mise en page de 25 exposés brefs, présentés, ce printemps, à un séminaire organisé par la Maison Stapfer et le Forum Helveticum, à Lenzbourg. Les intervenants sont dans leur majorité des universitaires de tout grade.

L'intérêt de cet ouvrage ne tient pas à la prise de position personnelle de chaque auteur, mais à son information. L'ensemble des contributions constitue un excellent état de la question.

Quelques exemples, très subjectifs parce que choisis en fonction de mes trous de mémoire ou de mon ignorance: - L'accord de libre-échange Suisse - CE, signé à Bruxelles le 22 juillet 1972, fut soumis au peuple et ratifié, ne l'oublions pas, à une très large majorité: 1'345'000 oui contre 509'000 non.

Mais le premier secrétaire du Vorort précise que le quart des échanges de marchandises Communauté - AELE continue d'acquiescer des droits de douane en raison de la complexité des règles sur l'origine des produits imposées par la CE, règles nécessaires pour éviter que des produits d'Extrême-Orient, par exemple, transitent par la Suisse avant de pénétrer librement dans le Marché commun.

- La clause évolutive de l'accord de 1972 a permis la conclusion de 130 arrangements complémentaires.

- Le texte exact de la déclaration Delors, devant le Parlement européen du 17 janvier 1989, et la réponse des chefs de gouvernement de l'AELE, faite à Oslo le 15 mars 1989, sont donnés en annexe, indispensables références.

- Si l'on parle de la neutralité suisse dans ses rapports à la CE, il faut se référer très exactement au Titre III de l'Acte unique de 1985 (article 30, lettre 6) qui fixe la volonté des Etats membres de coopérer plus étroitement sur les questions de sécurité européenne.

Chacun peut être assuré de trouver dans cet ouvrage collectif son bien. Plusieurs intervenants donnent de surcroît une bibliographie utile. Bref, un bon outil de travail.

Signalons encore que l'article liminaire du professeur Pierre Du Bois: «La Suisse face à l'intégration de l'Europe (1945-1973)» est repris, étoffé et prolongé dans un livre séparé, où l'on retrouvera chaque temps de la valse-hésitation helvétique². ■

1 Publié sous la direction de Roland Ruffieux et Annick Schachtschneider Morier-Genoud. Payot, Lausanne, 1989.

2 *La Suisse et le Défi européen, 1945-1992*. Editions Favre, 1989.

PAYS DE L'EST

L'exemple neuchâtelois

(ag) Le Conseil d'Etat neuchâtelois proposera au Grand Conseil d'accorder aux pays de l'Est en voie de libéralisation une aide significative, à la mesure non pas des besoins, mais des ressources cantonales.

Initiative heureuse: parce que la Confédération qui a déjà pris une décision de principe, rapide (250 millions), ne dispose que du tiers des ressources publiques — parce qu'il est bon que les cantons affirment leur vitalité en prenant des initiatives de politique étrangère — parce que les cantons et les communes sont en situation de soutenir un projet régionalisé et de tisser, au-delà des aides générales plus anonymes, des liens plus personnalisés.

Exemple à suivre. Et même politique pour le tiers monde! ■

ORGANISATIONS PROGRESSISTES
ZURICHOISES

Sabordage

(jd) Les Organisations progressistes (POCH) de Zurich se sabordent. Cette formation — version post-soixante-huitarde du marxisme-léninisme — n'existe plus formellement qu'à Bâle-Ville, Berne et Soleure; ses sections de Bâle-Campagne et de Lucerne s'étant dissoutes l'an passé déjà.

La situation du POCH est paradoxale: à

la pointe du combat pour l'égalité entre hommes et femmes, la protection de l'environnement et la modération du trafic, l'aménagement urbain, les progressistes zurichois observent que leurs postulats trouvent un écho croissant alors même que leurs effectifs fondent. D'une certaine manière, ils ont ouvert la voie au mouvement écologiste et aux partis qui s'y rattachent.

Cette situation a conduit les progressistes zurichois à une révision théorique complète. L'urgence que constituent les risques écologiques majeurs, la crise de l'Etat social, la paupérisation du tiers monde et la dégradation du politique exigent des solutions immédiates et concrètes. Plus question d'attendre le salut d'une classe sociale mandatée par l'histoire; les prémisses de la catastrophe écologique relèguent au second plan la question des rapports de production et de la plus-value.

Dans leur manifeste *Un nouveau contrat de société*, les progressistes préconisent une table ronde extra-parlementaire qui réunisse des représentants de différents horizons et où puissent s'exprimer ouvertement des opinions divergentes et se préparer des solutions de compromis. L'idée est de contribuer à assouplir les antagonismes politiques qui actuellement conduisent à des situations de blocage.

Ce changement radical de perspective ne fait pas l'unanimité dans l'extrême-gauche. Dans le dernier numéro de la *Wochenzeitung*, un représentant du parti socialiste ouvrier (trotskyste) souligne que les affrontements récents révèlent la permanence du rôle de la bourgeoisie dominante. ■

Le manifeste (57 pages), au prix de 10 francs, peut être commandé à: Forum Neuer Gesellschaftsvertrag, case 539, 8026 Zurich

INTERCITY

Genève-est

Treycovagnes, près d'Yverdon, deviendra-t-il bientôt «Genève Est»? Un promoteur offre des immeubles aux Genevois en leur disant: «Se loger à 47 minutes de Genève, c'est prendre le temps de payer moins cher.» (47 minutes: trajet direct en Intercity depuis Yverdon). Un groupe de rock bernois s'appelle bien «Züri West».